

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'AMÉLIORATION
DES PROPRIÉTÉS DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à verser des subventions à des organismes à but non lucratif admissibles en vue de la réalisation du *Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes à but non lucratif*, le tout conformément aux conditions dudit programme. Les organismes admissibles font l'objet d'une reconnaissance formelle en vertu de l'application de la *Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif* ou encore ils réunissent plus de 60 % d'organismes reconnus sous un même toit, et sont propriétaires d'actifs immobiliers localisés sur le territoire de la ville.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le montant total des subventions à être versées dans le cadre du Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes à but non lucratif pour l'année 2018 et les suivantes s'élève à la somme de 675 000 \$.

TOTAL : 675 000 \$

Annexe préparée le 9 janvier 2018 par :

Gilles Hamel, architecte
Service des loisirs, des sports
et de la vie communautaire